

1866.

dérés comme les meilleures troupes de l'armée mexicaine ; six bataillons assez bien constitués provenaient de l'ancienne division Marquez ; mais les corps ne se recrutaient que par engagements volontaires, et lorsque les effectifs étaient insuffisants, on y incorporait les mauvais sujets ramassés par la police ou condamnés par les tribunaux. Le 7^e bataillon de ligne, envoyé au Yucatan, était composé de « deux officiers supérieurs, douze officiers subalternes plus ou moins capables n'ayant ni sabre ni pistolet, dix sergents, six caporaux, 60 vagabonds plusieurs fois condamnés, 115 déportés ⁽¹⁾ ». On peut, par cet exemple, juger des conditions de moralité exigées des soldats mexicains ; aussi le général Casanova, qui devait conduire ce bataillon au Yucatan, refusait-il de partir si on ne le faisait accompagner et garder par une autre troupe d'un effectif au moins égal.

La cavalerie était dans de meilleures conditions. Le régiment de l'Impératrice (colonel Lopez) avait rendu des services. Des compagnies présidiales, que les commandants supérieurs français avaient organisées dans le Nord, étaient aussi formées de bons soldats. Quant aux gardes rurales, leur valeur dépendait du chef qui les commandait et de son dévouement personnel à la cause de l'Empire. Dans certaines localités, les milices avaient donné des preuves réelles d'énergie ; dans d'autres endroits, elles avaient lâché pied au premier coup de fusil.

Les volontaires autrichiens étaient mécontents ; leurs officiers ne voulaient pas se mettre sous le commandement d'officiers mexicains, bien que leur contrat d'engagement ne présentât aucune clause restrictive de cette nature ; il

(1) Le général Casanova au maréchal, mars 1866.

1866.

en était résulté de nombreux froissements entre eux et les chefs des troupes mexicaines. Rarement en contact avec les Français, leurs relations réciproques étaient très-satisfaisantes ; cependant le général de Thun ne recevait pas volontiers des ordres du maréchal ⁽¹⁾.

Il en était à peu près de même des volontaires belges ; les officiers avaient hâte de rentrer dans leur pays, on ne pouvait compter d'une manière absolue sur cette troupe.

La légion étrangère française avait fait ses preuves ; mais les derniers contingents arrivés d'Europe donnaient des désertions nombreuses ; il y avait quelque incertitude sur la façon dont ils se comporteraient en présence des Américains, si un conflit venait à éclater, ou même s'ils étaient envoyés sur la frontière du Rio Bravo.

L'empereur Napoléon attachait une grande importance à l'organisation des troupes européennes qui, dans son opinion, devaient constituer le noyau de l'armée mexicaine, et former une réserve sur laquelle l'empereur Maximilien pourrait compter dans des circonstances difficiles. Il désirait que l'on réunit ces régiments sous le commandement d'un général français ⁽²⁾. Pour atteindre ce résultat, il fallait nécessairement triompher de la susceptibilité des Autrichiens et des Belges ; un moyen se présentait de vaincre

(1) Il refusa de se porter à Tulancingo, où le maréchal trouvait sa présence nécessaire ; mais il motivait du reste son refus sur le manque absolu d'argent : « Je ne puis quitter Puebla sans argent . . . La solde de l'homme ne suffit pas pour entreprendre des expéditions ; il me faut de l'argent pour les transports, les messagers, et une foule de cas imprévus. De plus, mes officiers se trouvent sans le sou depuis le 1^{er} du mois ; mon devoir est de rester au centre pour éviter tous les désordres qui pourraient résulter de cet état anormal des choses . . . ; de plus, j'ai soumis à l'Empereur un mémoire, et je dois attendre la réponse à Puebla, puisqu'elle décidera du sort et de l'avenir de mon corps de volontaires. » — Le maréchal au ministre, 15 juillet.

(2) L'empereur Napoléon au maréchal, 16 février 1866.

1866.

les résistances ; le trésor mexicain n'étant pas en mesure de payer la solde de ces troupes, le ministre de la guerre français offrait d'en prendre provisoirement l'entretien à sa charge, à la condition toutefois qu'elles seraient commandées et administrées d'après le règlement français. Cet allègement considérable pour le budget mexicain devait faciliter la combinaison que l'on cherchait à faire réussir dans l'intérêt de l'empereur Maximilien.

Le maréchal, se conformant à ces idées, proposa d'organiser deux brigades, l'une avec la légion française, sous les ordres du général Jeanningros, l'autre, composée des Autrichiens et des Belges, sous le commandement du général de Thun ⁽¹⁾. Ces deux brigades formeraient une division dont le commandement serait donné au général Neigre, et qui serait administrée par l'intendance française ⁽²⁾. Ces propositions furent acceptées en principe, et l'empereur Maximilien se réserva de donner aux Austro-Belges, sur le budget mexicain, une gratification spéciale pour compenser la réduction de solde qu'ils auraient à supporter.

Le général de Thun aurait voulu qu'on affectât, pour sa brigade, une somme totale dont il réglerait lui-même l'emploi ; on s'y refusa, et il fut enfin admis que les règlements de l'administration française seraient appliqués aux troupes soldées par le trésor français. Les Autrichiens montrèrent à ce sujet une singulière susceptibilité. Le général de Thun demanda comme faveur

(1) Le ministre au maréchal, 16 février, 9 avril.

(2) Le général Brincourt, à qui ce commandement avait été offert, le refusa, disant avec raison qu'après le départ du corps expéditionnaire, il serait impossible de faire avec 15,000 hommes ce que l'on n'avait pu obtenir avec 30,000.

1866.

de ne pas figurer sur les états de solde remis à l'intendance française, et de recevoir directement ses appointements du gouvernement mexicain ⁽¹⁾. Le droit au commandement soulevait également des difficultés ; l'empereur Maximilien pensa les écarter en recommandant au général Neigre de tenir la première brigade au nord, la deuxième au sud, afin d'éviter un contact qui n'aurait pas été sans inconvénient, et il décida que, dans le cas où des détachements des deux brigades se trouveraient momentanément réunis, le commandement appartiendrait à l'officier qui aurait reçu une commission spéciale, ou au chef de la fraction la plus forte. Au point de vue de la discipline, chaque troupe devait du reste se régir d'après ses règlements particuliers et son Code de justice national.

Le général Neigre prit son commandement le 1^{er} mai ; quelques officiers autrichiens voulurent saisir cette occasion pour quitter le service mexicain, où ils ne trouvaient pas les avantages sur lesquels ils avaient compté ; ils manifestèrent l'intention de retourner en Autriche, et ce fut à grand'peine que l'empereur Maximilien parvint à calmer cette agitation, en menaçant les officiers démissionnaires d'accusation de désertion dont ils auraient à répondre à leur retour dans leur pays. Peu après, il dut accepter cependant la démission du général de Thun, qui fut remplacé par le major Polak.

A côté des troupes d'infanterie de la légion étrangère française, on devait constituer de l'artillerie, du génie et de la cavalerie dans la proportion adoptée pour l'organisation divisionnaire. Mais, après avoir très-vivement re-

(1) Le maréchal au ministre, 21 mai.

4866.

commandé la formation de cette légion, le ministre de la guerre écrivait, le 1^{er} mai 1866, que le moment ne lui paraissait pas encore venu de régler les détails d'organisation des différentes armes, et qu'il fallait se borner, quant à présent, à en arrêter les bases principales.

On continuait, cependant, à s'occuper de la création de corps mixtes franco-mexicains.

« Il serait déplorable, avait écrit le ministre, qu'après avoir obéré notre trésor, versé le sang de nos soldats, pour élever un trône destiné à protéger le Mexique contre de perpétuelles révolutions, tous ces efforts si péniblement accomplis devinssent stériles, en laissant le champ libre aux mauvaises passions que l'empereur Maximilien n'aurait plus les moyens de combattre. La gloire militaire que nos armes ont acquise au Mexique y perdrait son prestige; les germes de civilisation, les principes d'ordre et de moralité publique que nous avons cherché à introduire dans cette contrée, disparaîtraient sous une terrible réaction.

« L'Empereur veut, par tous les moyens compatibles avec l'intérêt de la France, éviter de semblables résultats; Sa Majesté pense qu'il serait possible de former une nouvelle légion dont les cadres seraient français, sans exclusion toutefois des Mexicains; les soldats seraient pris parmi les indigènes dont les rangs seraient grossis par des hommes de bonne volonté que fournirait notre armée.

« Cette organisation rappellerait, en plusieurs points, celle que nous donnons maintenant à la légion romaine, et, pour exciter le désir d'entrer dans le nouveau corps mexicain, on pourrait, suivant le cas et suivant les antécédents des militaires qui se présenteraient, donner aux officiers subalternes et aux sous-officiers le rang supérieur à leur grade effectif dans l'armée.

«Les officiers, sous-officiers et soldats, qui demanderaient à faire partie de la nouvelle légion, contracteraient l'engagement de rester pendant quatre ans au moins au Mexique après l'évacuation. »

Le maréchal suivit les instructions du ministre et proposa la création de bataillons de chasseurs à pied (cazadores de Mexico). On commença par former deux ba-

4866.

taillons auxquels on donna les désignations de 7^e et 8^e bataillons de la légion étrangère, afin de pouvoir en faire supporter l'entretien par le budget français.

A cette époque, l'empereur Maximilien chargea de nouveau le maréchal Bazaine de la réorganisation de l'armée mexicaine; il lui écrivit la lettre suivante :

Palais de Mexico, 3 juin 1866.

« Mon cher maréchal,

« Pour terminer promptement l'organisation de l'armée, ce qu'il faut, avant tout, c'est l'unité d'action.

« Les idées que vous avez émises au conseil, à ce sujet, sont pleines de justesse et de bon sens pratique.

« Vous êtes déjà, d'ailleurs, commandant en chef de l'armée, et directeur exclusif de tous les mouvements militaires, c'est-à-dire meilleur juge que qui que ce soit de ce qu'il faut faire, et en position de l'accomplir.

« Je viens donc, aujourd'hui, vous investir d'une autorité absolue pour l'organisation des bataillons franco-mexicains, et la réorganisation de l'armée nationale.

« J'ai pensé que M. le général Osmont, revêtu de toute ma confiance et de la vôtre, pourrait établir, d'après vos ordres, à l'état-major général, un bureau des affaires mexicaines; de ce bureau partiront des ordres directs pour le ministère de la guerre. M. l'intendant formerait aussi un bureau ou section pour ce qui touche à l'administration, et nous prêterait le concours de ses habiles fonctionnaires.

« Tous les ordres donnés par MM. Osmont et Friant, et envoyés au ministère de la guerre, porteront au bas cette formule : *Par ordre de l'Empereur.*

« Tel est le plan que j'ai adopté définitivement depuis que vous m'avez éclairé de vos conseils, et il est conçu uniquement dans le but de concentrer dans vos mains une organisation que vous seul et vos dignes officiers pouvez bien faire. »

1866.

Le maréchal fixa d'abord à huit puis à neuf le nombre des bataillons de cazadores⁽¹⁾; l'état-major en entier fut composé d'officiers français; on devait y incorporer six officiers de compagnie français et trois ou quatre sous-officiers nommés sous-lieutenants au titre mexicain. Dans chaque bataillon, il se trouverait environ quinze officiers et une centaine de sous-officiers et soldats français.

On se proposait d'organiser, en outre, 14 bataillons d'infanterie, 8 régiments de cavalerie, 12 batteries d'artillerie, et 3 compagnies du génie, de troupes exclusivement mexicaines. L'empereur Maximilien désira placer, dans chacun de ces corps, un officier français comme commandant en second et quelques sous-officiers, nommés sous-lieutenants au titre mexicain, pour remplir les fonctions de comptable. Le gouvernement français y consentit; mais toutes ces organisations, fort bien combinées sur le papier, n'avaient aucune base de recrutement.

Cependant la formation des bataillons de cazadores se fit dans d'assez bonnes conditions; les officiers et sous-officiers français, attirés par des avantages d'avancement, répondirent volontiers à l'appel du maréchal; on trouva aussi des soldats; la perspective de rester au Mexique ne leur déplaisait pas; la beauté du climat sur les plateaux supérieurs, la liberté de la vie de campagne, l'espoir de se créer, après leur libération, un avenir meilleur que celui qu'ils auraient dans leur propre pays, déterminèrent un grand nombre d'entre eux à entrer dans ces bataillons. Le maréchal avait pensé qu'il était conforme aux intentions de l'empereur Napoléon de faire entretenir, habiller, et

(1) Le maréchal au ministre, 9 juin.

1866.

solder ces nouveaux corps dans des conditions analogues à celles du régiment étranger; cette garantie était en effet indispensable pour attirer de bons éléments français; mais, en présence des réclamations des Etats-Unis et de l'impossibilité de continuer des sacrifices d'argent aussi considérables, les dispositions du cabinet des Tuileries se modifiaient de jour en jour. La nécessité d'abandonner l'Empire mexicain à ses propres forces apparaissait de plus en plus urgente.

Des instructions du ministre de la guerre, datées du 31 mai, interdirent d'une manière formelle au maréchal d'autoriser aucune dépense pour les bataillons de cazadores, et lui prescrivirent de se maintenir rigoureusement dans la limite des crédits alloués par les lois des finances⁽¹⁾. Ces ordres entravèrent toute formation nouvelle.

Le ministre des finances avait compris dans ses prévisions budgétaires des sommes à recouvrer du Mexique; ne recevant rien, il était fort embarrassé pour établir la balance de ses chiffres. Cependant les sacrifices demandés à la France augmentaient chaque jour, tandis que la situation s'empirait de plus en plus à Mexico; il s'agissait d'avoir de l'argent pour les dépenses quotidiennes, et le trésor était vide. M. Langlais, qui avait entrepris l'œuvre laborieuse de relever l'état financier de l'Empire mexicain, n'avait pas désespéré d'atteindre son but, mais il s'était vu obligé de demander aux caisses de l'armée de venir à son aide. Le maréchal les lui avait ouvertes, — avec trop de facilité, trouvait le ministre des finances, — avec trop de parcimonie, suivant l'avis de l'empereur Maximilien.

Dès le mois de novembre 1865, le représentant de la

(1) Ces instructions furent confirmées le 31 juillet et le 15 août.

Détresse
financière
de l'Empire
mexicain.

1866.

maison Rothschild refusant d'escompter les traites sur la commission des finances de Paris, le maréchal ordonna au payeur en chef de les accepter jusqu'à concurrence de quatre millions ⁽¹⁾. Au mois de février 1866, il fit encore en faveur du gouvernement mexicain une réquisition de quatorze millions ⁽²⁾ sur les caisses de l'armée. L'empereur Maximilien l'en remercia par la lettre suivante :

Mexico, le 5 février.

« Mon cher maréchal, je viens d'apprendre le précieux service que vous avez rendu à mon gouvernement en lui venant en aide, tout récemment, par suite d'une crise financière difficile.

« Veuillez agréer mes très-sincères remerciements pour la discrétion et la cordialité avec lesquelles vous avez agi dans cette circonstance délicate et qui, pour moi, doublent le prix du service rendu.

« Recevez, mon cher maréchal, l'assurance des sentiments d'amitié avec lesquels je suis votre très-affectionné

« MAXIMILIEN. »

La conduite du maréchal fut désapprouvée ; on lui recommanda de ne plus faire de réquisitions sur le trésor de l'armée ⁽³⁾. M. Langlais étant mort le 23 février 1866, les belles espérances qu'il avait fait concevoir s'évanouirent. M. de Maintenant, inspecteur général des finances, en mission au Mexique, le remplaça provisoirement ⁽⁴⁾ ; de son côté, l'empereur Maximilien nomma président du conseil des ministres, avec droit de contrôle sur toutes les dépenses, M. Lacunza, homme probe, intelligent et

(1) Le maréchal au ministre, 28 novembre 1865.

(2) Le maréchal au ministre, 1^{er} avril 1866.

(3) Le ministre de la guerre au maréchal, 1^{er} avril.

(4) Le maréchal au ministre, 26 février.

1866.

énergique, en qui le maréchal avait confiance ⁽¹⁾. Cependant la situation ne s'améliora pas. Nous ne pouvons mieux faire connaître le triste état des finances qu'en citant la lettre écrite par M. Lacunza au maréchal Bazaine, le 25 avril 1866 :

« Au nord, la division Mejia vit péniblement, consommant les faibles revenus des localités qu'elle occupe, faisant des emprunts en quelque sorte forcés, et tirant des sommes importantes sur la place de Vera-Cruz.

« Les troupes de Quiroja n'ont pas à manger ; ce chef se voit obligé de faire payer d'avance les contributions de toute une année ;.... les habitants émigrent pour se soustraire à ces vexations.

« Au sud, les troupes de Franco ne peuvent sortir d'Oajaca pour repousser l'ennemi qui les menace, parce que le prêt journalier des soldats n'est pas assuré et que l'on manque de fourrages pour les chevaux.

« Au centre, ce sont les mêmes raisons qui ont retenu si longtemps Florentino Lopez à San Luis.

« Les troupes austro-belges ont une dette de près de 500,000 piastres, et avant qu'elles soient payées par le trésor français, elles auront dépensé leur dernier écu et consommé toutes les provisions de leurs places de guerre.

« A la caisse centrale de Mexico, il y a pour 300,000 piastres de traites qui ne sont pas payées, et pour lesquelles il n'y a pas d'espérances de paiement. Les dépenses les plus urgentes ne sont pas couvertes, et l'on doit deux mois de solde aux troupes de la garnison.

« Les instructions envoyées de Paris prescrivent au maréchal de ne plus faire d'avance au trésor mexicain. On ne connaissait pas la situation à Paris, sans quoi on n'aurait pas donné de telles instructions contradictoires avec les intentions amicales et la politique même de l'empereur Napoléon.

« A cette situation, il y a un remède ; M. Langlais lui-même l'a déclaré ; toutes les dépenses ont été réduites à commencer par la liste civile de l'Empereur, qui se contente du tiers de celle qui fut assignée, il y a un demi-siècle, à l'empereur Iturbide.

« De nouveaux impôts seront établis ; mais avant que le nouveau système puisse donner des résultats, il faut quelque chose pour

(1) Le maréchal au ministre, 10 avril.

1866.

vivre, et c'est la France qui doit nous le donner. M. Langlais l'avait reconnu et avait procuré cette assistance au trésor mexicain.

« Au moment de sa mort, les subventions ayant été interrompues, le gouvernement dut subir la loi des capitalistes. Des affaires ruineuses, en tous points, comme on les conclut sous la pression de la nécessité, lui donnèrent de quoi vivre pendant huit jours ⁽¹⁾ et le discréditèrent pour beaucoup plus de temps.

« Il se vit forcé d'affecter au remboursement de ces prêts une partie du revenu des douanes maritimes, destinées au paiement des dettes étrangères.

« Tel est le résultat du retrait anticipé de la coopération de la France.

« Or, voici dans quelle alternative se trouve le maréchal : ou bien imposer au trésor français une charge légère pour terminer l'œuvre commencée par l'empereur Napoléon, ou s'en abstenir, et, par là même, imposer à la France des sacrifices beaucoup plus grands, car l'entreprise ne peut être abandonnée. »

Deux jours après l'envoi de cette lettre, le 1^{er} mai 1866, l'empereur Maximilien convoqua en conseil privé : M. Dano, le maréchal, M. de Maintenant, M. Lacunza, les ministres de la guerre et des affaires étrangères. L'Empereur exposa la pénurie du trésor mexicain et la nécessité urgente qu'il fût soutenu par le trésor français ; il demanda que la France se chargeât de payer l'armée mexicaine. Le maréchal fit connaître la désapprobation qu'il venait de recevoir de son gouvernement, au sujet des avances antérieurement consenties. Après une longue discussion, l'empereur Maximilien, prenant la parole, résuma la question en ces mots : « *la banqueroute du trésor, ou l'espoir de le sauver !* »

« Si les représentants de la France ne veulent pas prendre

⁽¹⁾ Le gouvernement reconnut une créance fort litigieuse de la maison Portilla, de 200,000 piastres ; en échange, cette maison mit aussitôt à sa disposition 100,000 piastres qui devaient lui être remboursées au moyen d'un prélèvement journalier de 1,000 piastres sur les douanes de Mexico.

1866.

la responsabilité de dépenser quelques millions, ils assumeront celle d'avoir laissé venir la banqueroute, ce qui n'est certainement pas dans les désirs de l'empereur Napoléon, qui s'est toujours montré, et continue encore à se montrer si ami de l'Empire. »

L'appel était pressant, la situation était grave ; M. Lacunza demandait, jusqu'à la fin de l'année, un prêt mensuel de 800,000 à un million de piastres ; enfin, après de nouvelles discussions, le maréchal accorda une subvention mensuelle de 500,000 piastres en attendant de nouvelles instructions de Paris. Cette subvention était donnée, à titre de prêt remboursable, sur les douanes maritimes ; le premier terme devait être immédiatement à la disposition du gouvernement mexicain ; le jour même, à l'issue du conseil, les formalités du forçement de caisse du payeur de l'armée furent remplies, et une somme de 500,000 piastres mise en réserve pour le gouvernement mexicain. Le maréchal avait préféré accroître ainsi la dette de l'Empire mexicain plutôt que de consentir à se charger de l'entretien de l'armée mexicaine, ainsi que le demandait l'empereur Maximilien. « Il fallait se résoudre, disait-il, à venir en aide à ce gouvernement pendant quelques mois encore » et il avait voulu le faire « *au meilleur marché possible* » ; mais le gouvernement français refusa d'une façon péremptoire de continuer cette subvention.

L'empereur Maximilien s'était rattaché, comme à une dernière espérance, aux promesses que l'empereur Napoléon lui avait faites récemment dans ses lettres ; il restait persuadé que, malgré les déclarations officielles commandées sans doute par les exigences de la politique, l'appui effectif de l'armée et du trésor français ne lui ferait pas encore défaut.